

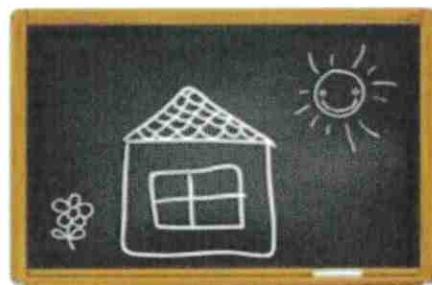
**Vous souhaitez inscrire votre enfant, dans
notre école,**

au RPI de

Voeglinshoffen -

Obermorschwihr -

Husseren-les-Châteaux ?



**Les inscriptions se dérouleront entre le 15
janvier et le 6 février 2026**



Procédure

1. En cas de première inscription dans une école

Mailer au secrétariat du SIVU : sivu.rpi.voh@gmail.com, ou à défaut, déposer à la mairie de Voegtlinshoffen ou dans la boite aux lettres, les documents suivants :

- la fiche modifiable, que vous trouverez en pièce jointe, à compléter
- une copie du livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- une copie d'un justificatif de domicile.

Le secrétariat délivrera alors à l'école un certificat d'inscription. Afin que l'inscription de votre enfant soit enregistrée par le directeur du RPI, il faut ensuite **mailer à la direction de l'école (adresse mail : 0680561r@ac-strasbourg) :**

- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (copie des pages du carnet de santé).

Le directeur vous enverra une confirmation, ainsi que l'ensemble des informations sur l'école et le périscolaire (se trouvant sur le padlet de l'école).

2. Si votre enfant a déjà été scolarisé dans une autre école

Il suffit de mailer à la direction de l'école le **certificat de radiation et une copie du livret de famille.**

Le livret scolaire qui vous aura été remis par l'école précédente pourra être remis plus tard, voire à la rentrée.

En cas de difficulté, vous pouvez contacter

- **le secrétariat du SIVU : 03.89.49.30.31 ; sivu.rpi.voh@gmail.com**
- **l'école : 03.89.86.41.46 ; 0680561r@ac-strasbourg.fr**